## In dicted of oux

intervention d'Alex LAFOSSE

## LA DICTEE ET EUX

Le billet d'humeur: "La dictée et elle" de Michel Mulat dans le n°181 de C.P.E. réagissant au texte de Martine Boncourt: "Jean, la dictée et moi" paru dans le nº179, met bien en lumière ces différences de sensibilité pédagogique qui font à la fois la richesse et la fragilité de notre Mouvement.

A droite donc, Martine Boncourt, adepte (elle ne s'en cache guère!) de la Pédagogie Institutionnelle version Oury. Une démarche, on le sait, très pensée, très réfléchie, très construite, très élaborée, très structurée et se référant à la pensée freudienne.

On a certes pu chipoter ici à propos des ceintures de couleurs, là à propos de la monnaie intérieure mais nul n'a jamais pu faire à ses praticiens le reproche de man-

quer de cohérence ou de choisir la voie de la facilité.

A gauche la filiation de la démarche de Michel Mulat est moins facile à établir. Si on s'en rapporte à son texte du même n° 181 sur"Le racisme ordinaire", on le voit se référer au"hasard objectif en pédagogie".
"Ma politique? Attendre. Observer. Attendre l'événement" écrit-il.

On pourrait donc évoquer aussi la pédagogie institutionnelle, mais version Lobrot cette fois, d'inspiration non-directive, ou, tout simplement, la pédagogie libertaire. Mais l'attitude rapportée par Michel Lui-même, donnant un texte à discuter à ses élèves en réaction à leur attitude raciste, montre que ce n'est pas si simple.

On ne peut en tous cas pas parler de "laisser faire", même si la suite de l'anec-

dote tendrait à y conduire.

Disons donc, faute de mieux, démarche "spontanéiste" et passons.

Toujours est-il que le reproche fondamental fait par Michel à la pédagogie de Martine est d'être "manipulatoire".

Mais quelle pédagogie pourrait prétendre échapper à un tel reproche?

"L'éducateur", prolétarien ou pas, est étymologiquement celui qui "conduit hors", donc qui, obligatoirement, oriente l'enfant, l'influence, agit sur lui.

"L'enseignant", n'en parlons pas!

Et Michel lui-même, par le simple fait de donner à ses élèves un texte à lire et à commenter ne les "manipule"-t-il pas? Surtout quand il leur donne sous pseudonyme un texte dont il est en fait l'auteur.

Mais son incompréhension, source de sa mauvaise humeur, a peut-être son origine ailleurs.

Il réagit"en prof de lycée". C'est lui-même qui l'écrit. Et un prof. de Français

en lycée n'est plus, quant à lui, tenu de proposer de dictée à ses élèves. Alors que pour un instit., la vider de sa substance d'une part et n'en plus donner qu'une par semaine d'autre part, requiert déjà une audace certaine tant le modèle de l'Ecole à Jules est de nos jours solidement implanté dans la tête de tout un chacun. Modèle qui exige qu'à l'Ecole on fasse des dictées. Obligatoirement et un point c'est tout. Sinon il y a sabotage quelque part et il convient d'y mettre bon ordre au plus tôt.

L'instit. -Martine en sait je crois quelque chose- est sous la vigilance tâtillonne non seulement de sa hiérarchie et de ses collègues mais aussi des parents et même des enfants.

Qu'elle tente de supprimer totalement la sacro-sainte dictée ou son apparence et elle sera inéluctablement mise en accusation puis harcelée, puis laminée. Au bout du

compte, tenue de se soumettre ou de se démettre en changeant de poste.

Un prof., de par son éloignement géographique et son statut, de par l'émiettement des responsabilités consécutif à celui des disciplines, est beaucoup moins exposé. Surtout un prof. de Français en Lycée Technique, autrement dit, comme le prof. de musique ou d'E.M.T. en Collège, la trente-septième roue de la charette scolaire aux yeux de tous! Qu'ils adoptent la pédagogie qu'ils veulent, tout le monde s'en moque. C'est peut-être le seul avantage de leur piètre statut mais il est loin d'être négligeable.

Alex LAFOSSE

intervention de Martine BONCOURT

## VIVE LA DEMOCRATIE

Quand elle entra dans sa classe, ce matin-là, la maîtresse d'école primaire sentit le frisson de la terreur lui glacer l'échine. Aujourd'hui, Conseil. Qu'allaientils encore inventer?

Ils avaient déjà, vive la Démocratie!, balancé le calcul mental ("à quoi ça sert maîtresse, on a des calculettes!"), les problèmes ("on en a déjà assez en nous!"), l'histoire au profit des histoires, la géographie ("il y a des leçons, c'est pas marrant!"), la mise au point des textes ("touche pas à ma production!"), brûlé les meubles, jeté l'orthographe et la dictée à cause du traumatisme sous-jacent lié à la notion de faute et bla-bla-bla...

Ils avaient également, au nom du même principe, logique!, voté la suppression de l'évaluation qui met l'élève en face de son savoir certes, mais aussi de ses lacunes, et, dans la foulée, le droit à l'erreur et son corollaire le tâtonnement.

Ils avaient enfin remodelé l'emploi du temps: des histoires, des jeux, des goûters, de la télé, des dessins (libres), du bricolage (libre) et deux heures de récréation par jour.

D'elle-même, après avoir pris conscience que rien ne pouvait émaner d'un dangereux toxicomane, phallocrate qui plus est, la maitresse avait abandonné toute tentative de "lire" un texte libre au-delà de son simple contenu sémantique, et de lui apporter une réponse sous une forme ou sous une autre.

Et hop! Aux orties les règles de vie (liberté, liberté chérie), au placard son droit de veto! (Pour qui se prenait-elle? pour la Responsable de la Classe, peutètre?)

Que n'avait-elle songé, dans l'inconscience de sa bonne conscience (ou inversement) à larguer itou un des principes de base qui faisaient du Conseil le pilier de la classe coopérative: "Parole dite, parole entendue". En d'autres termes qu'une proposition adoptée au vote se voit immanquablement réalisée dans la semaine qui suit.

Mais ce jour-là, ouf! on ne décida qu'une seule chose, au fond sans grande importance: que l'école ne commence le matin qu'à 10 heures. Normal, deux films télé tous les soirs, ça fatigue son bonhomme, il faut récupérer le matin.

"Enfin!" se dit la très primaire maîtresse d'école, après qu'ilseurent quitté les lieux et qu'elle eut senti les effets bienfaisants de sa piqure de cocaine, "Au moins, on ne pourra pas dire que je manipule!"

Martine BONCOURT juin 89